

A bas la justice !

Solidarité avec ceux et celles sur lesquels elle s'abat

Une trentaine de personnes ont été arrêtées lors de la manifestation massive du 31 janvier, malheureusement trop calme dans l'ensemble malgré quelques affrontements avec les flics et quelques casses. Une grande partie des interpellés ont vu leurs GAV prolongées et il y a eu plusieurs déferrements les 2 et 3 février ; des amendes ont plu (mises directement par le Procureur grâce au nouveau dispositif qui le lui permet) ; deux arrêtés sont passés en comparution immédiate et ont refusé d'être jugés le jour même. L'un des deux, arrêté pendant la manifestation un peu avant Montparnasse au cours d'une charge policière, avait pour chef d'inculpation « jet de projectile sur PDAP sans ITT » (attention ! masqué par un FFP2 !). Alors que ses empreintes avaient été prises de force à coups de taser en garde-à-vue et qu'il n'y avait donc aucun doute sur son identité le juge a appliqué la demande du proc : détention provisoire, en l'attente de son procès le 10 mars... « Pour éviter toute récidive, au vu du calendrier des mobilisations ».



Encore une fois, la répression fonctionne de manière pro-active en s'attaquant à des intentions présumées. Ces dernières années c'était par des interdictions administratives que les présumés militants se voyaient interdire de participer aux manifestations. Là c'est encore mieux et c'est énoncé comme tel par le juge : en taule le temps du mouvement !

Encore une fois, nous récidivons dans notre haine d'une justice qui n'hésite pas à aller faire enfermer toute révolte. Une fois de plus l'institution judiciaire s'est ridiculisée en un spectacle immonde. Le juge Coquio, président de la séance, s'est non seulement montré condescendant et abject – soit le minimum prérequis pour exercer sa fonction – mais il s'est permis de faire taire l'avocate qui rappelait que les empreintes avaient été extorquées à coup de taser sous prétexte que : « c'est gênant... ». Oui, c'est gênant de dire en public que l'on a régulièrement recours à la torture pour soumettre des individus. Oui, c'est gênant de confronter ces petits bourgeois en robe noire à la réalité de la violence qu'ils perpétuent et assèment au quotidien. Bien pire que gênant, c'est à vomir. C'est gênant de voir tous les élèves du président de séance prendre des notes (car cette audience était « pédagogique », et suivi par des étudiants en jugement admiratifs de leur maître) sur comment le juge envoie, en bon représentant de l'ordre, les inculpés faire de la taule, c'est gênant de les voir demander le silence, et se comporter eux-mêmes en matons.

Mais cette nausée, M. Coquio la balaye d'un revers de main, avec une rhétorique digne d'un adolescent de 14 ans, et envoie en prison en préventive un adulte comme on sermonne un enfant.

A suivre : un appel et une demande de mise en liberté seront déposés dès que possible.

Liberté pour tous !